

CALENDRIER 2026

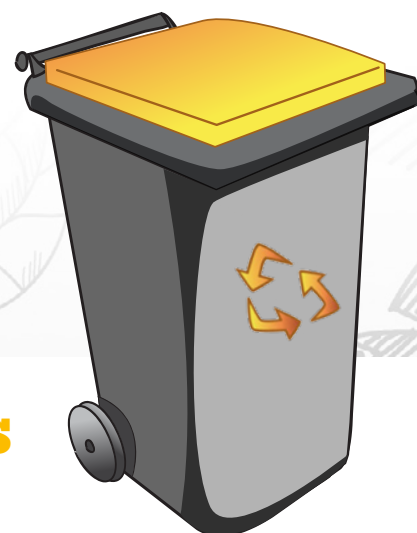
DÉCHETS RECYCLABLES

LES DEUX GRANDS PRINCIPES DE TRI

1. On trie tous les emballages et le papier.
2. Pour les emballages en plastique, on trie essentiellement les bouteilles et les flacons.

QUELQUES CONSEILS

- Le papier et les emballages en carton humides ou trop gras vont directement dans la poubelle des ordures ménagères au couvercle rouge.
- On peut laisser les bouchons sur les bouteilles en plastique avant de les recycler.
- On ne doit pas enfermer les emballages à recycler dans un sac en plastique, ils doivent être mis en vrac dans le bac au couvercle jaune.
- Inutile de laver les emballages, bien les vider suffit.
- Dès qu'un emballage est composé de plusieurs matières, on le jette dans le bac rouge.



SI TU TRIES T'AS TOUT COMPRIS !

Robinson

Jeudi impaire
1^{er}, 15 et 29 janvier

12 et 26 février

12 et 26 mars

9 et 23 avril

7 et 21 mai

4 et 18 juin

2, 16 et 30 juillet

13 et 27 août

10 et 24 septembre

8 et 22 octobre

5 et 19 novembre

3, 17 et 31 décembre

Boulari Saint-Michel Saint-Louis

Mercredi impaire
31 décembre 2025

14 et 28 janvier

11 et 25 février

11 et 25 mars

8 et 22 avril

6 et 20 mai

3 et 17 juin

1, 15 et 29 juillet

12 et 26 août

9 et 23 septembre

7 et 21 octobre

4 et 18 novembre

2, 16 et 30 décembre

Yahoué Pont-Des-Français Conception

Lundi impaire
29 décembre 2025

12 et 26 janvier

9 et 23 février

9 et 23 mars

6 et 20 avril

4 et 18 mai

1, 15 et 29 juin

13 et 27 juillet

10 et 24 août

7 et 21 septembre

5 et 19 octobre

2, 16 et 30 novembre

14 et 28 décembre

La Coulée Vallon-Dore

Vendredi paire
9 et 23 janvier

6 et 20 février

6 et 20 mars

3, 17 et 30 avril

15 et 29 mai

12 et 26 juin

10 et 24 juillet

7 et 21 août

4 et 18 septembre

2, 16 et 30 octobre

13 et 27 novembre

11 et 25 décembre

8 janvier 2027

Mourange Plum Mont-Dore Sud

Mardi paire
6 et 20 janvier

3 et 17 février

3, 17 et 31 mars

14 et 28 avril

12 et 26 mai

9 et 23 juin

7 et 21 juillet

4 et 18 août

1, 15 et 29 septembre

13 et 27 octobre

10 et 24 novembre

8 et 22 décembre

5 janvier 2027

INFORMATIONS PRATIQUES

CALECO ENVIRONNEMENT

Tél. 45 73 23
caleco@caleco.nc
11 rue Pelatan
Zone Industrielle de Ducos
Du lundi au vendredi, de 6h à 17h

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES ET DE PROXIMITÉ

Tél. 43 30 36
dstp@ville-montdore.nc
249, rue Gaëtan Brini
Zone industrielle de La Coulée
Du lundi au vendredi,
de 7h30 à 15h30

MONT-DORE ENVIRONNEMENT

Tél. 43 33 44
secretariat@montdore-environnement.nc
115 bis, rue Gaëtan Brini - Zone Industrielle de La Coulée
Du lundi au jeudi, de 7h à 15h30
et le vendredi, de 7h à 14h30

N°Vert 05 06 07

RETROUVEZ LES FICHES PRATIQUES SUR

www.mont-dore.nc

ville du
MONT-DORE

